



GARANTIE EU

1. KOH-I-NOOR CARLO SCAVINI E C. S.r.l. garantit les produits avec marque Koh-i-noor, leurs composants et les parties, contre vices et défauts de construction et assemblage, elle garantit en outre la bonne qualité des matériaux utilisés.
2. La présente garantie a validité de vingt quatre (24) mois à compter de la date d'achat/livraison du produit.
3. Le défaut de conformité du produit doit être déclaré dans un délai de deux mois à compter de sa constatation à KOH-I-NOOR et/ou à son revendeur.
4. La garantie pourra être appliquée et sera valable uniquement avec l'envoi direct auprès du siège de KOH-I-NOOR ou à travers la présentation au revendeur de la facture, reçu fiscal ou document équivalent, sur lequel soient indiqués le nom du vendeur, la date et le lieu de livraison du produit ;
5. Dans le cas de demandes d'intervention en garantie, uniquement si opportunément documentées, KOH-I-NOOR évaluera d'abord l'opportunité de réparer le produit ou au cas où le coût d'intervention s'avérerait trop élevé par rapport à la valeur de ce dernier, elle se chargera du remplacement par un modèle identique;
6. Les interventions, le retrait du produit, sa réparation et remplacement, si couverts par garantie, seront exécutés sans aucun coût à la charge du consommateur.

Extension garantie glaces

La garantie, relativement et exclusivement appliquée aux glaces des miroirs est étendue gratuitement à 10 ans après l'enregistrement sur le site: www.koh-i-noor.it

EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie standard et l'extension glaces font référence exclusivement à des défauts de fabrication à la fois esthétiques et de fonctionnement et ne seront pas jugées applicables dans le cas où il est avéré que la défektivité du produit soit reductible à un ou plusieurs des raisons suivantes :

- Utilisation du produit pour des destinations d'usage et/ou environnements différents de ceux auxquels il est destiné.
- Violation du produit
- Négligence en phase de chantier ou pendant l'utilisation et l'entretien
- Montage erroné ou divergent des instructions fournies avec le produit
- Usure normal des parties et/ou des finitions en surface
- Exposition à des agents atmosphériques et/ou agents chimiques
- Surcharges de tension/écarts de tension dans l'installation électrique
- Non respect des instructions d'usage, nettoyage et entretien
- Données accidentelles (ruptures, coups, éraflures – également sur la face arrière)

La garantie ne s'applique pas pour rayures, éraflures et ruptures non communiquées précédemment à l'installation et dans tous les cas dans un délai de 30 jours à compter de l'achat du produit.

Sont en outre exclus de la garantie les matériaux de consommation ou sujets à usure tels que, à titre d'exemple : Sources lumineuses, joints

KOH-I-NOOR ne répondra pas de dommages que puissent directement ou indirectement subir des personnes, des animaux et des choses suite au non-respect des instructions et de la réglementation applicables pour l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit ainsi que des dommages découlant des éventuelles interruptions de fonctionnement des produits.